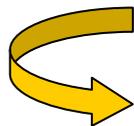


Retraites : « S'il y a une réforme, nous serons face à cette réforme »



Le projet du gouvernement : la retraite à 65 ans

Elisabeth BORNE a donné une longue interview au Journal Le Parisien vendredi 2 décembre. Elle donne le détail des mesures envisagées par le gouvernement :

- un départ à 65 ans avec effet dès l'été 2023 pour les salariés nés en 1961 (voir notre tableau)
- Un allongement de la durée de cotisation
- La remise en cause des régimes spéciaux d'EDF et de la RATP

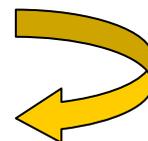
La réforme devrait être présentée le 15 décembre et mise à l'ordre du jour du Conseil des Ministres début Janvier.

Le vote à l'assemblée nationale au Printemps, la mise en œuvre en juin 2023.

C'est inacceptable !

LE PROJET DE MACRON PAR ANNEE DE NAISSANCE

Année de naissance	Age de départ	Entrée en vigueur
1961	62 ans 4 mois	2023
1962	62 ans 8 mois	2024
1963	63 ans	2025
1964	63 ans 4 mois	2026
1965	63 ans 8 mois	2027
1966	64 ans	2028
1967	64 ans 4 mois	2029
1968	64 ans 8 mois	2030
1969	65 ans	2031



La réponse de FO : « Ce sera mobilisation et grève »



Interrogé le même jour sur France TV Info, voici quelques extraits de l'interview de Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de FO, en réponse à la première ministre.

On est contre tout recul de l'âge de départ et tout recul de la durée de cotisation. Cela n'a jamais été la solution. Si le gouvernement persiste, s'il considère que c'est la mère des réformes, pour nous ce sera la mère des batailles et quelles que soient les organisations syndicales.

Les mêmes économistes qui nous annoncent des déséquilibres nous annonçaient des déséquilibres en 2020, 2021, or il y a eu 5 milliards d'excédents dus aux cotisations.

L'usure au travail, l'équité pour les femmes, on a fait nos propositions, ce serait bien que le gouvernement les entende et qu'il ne passe pas en force sur recul de l'âge de la retraite et allongement de la durée de cotisation, sinon on ira jusqu'au bout. Ce sera mobilisation et grève. Il nous trouvera sur son chemin.

Pour négocier il faut être deux. On a le plus bas taux d'emploi des 54-64 ans d'Europe, si on augmente de 10 points ça fait 50 milliards en 2032 à moins que le gouvernement ait décidé de faire autre chose avec les cotisations retraites, et notamment financer la transition climatique ou la dépendance, et là ce serait un détournement d'objet.

S'il y a une réforme, nous serons face à cette réforme, il n'y a pas d'autre sujet.

Interview intégrale <https://www.force-ouvriere.fr/frederic-souillot-secretaire-general-de-force>



Votez FO, adhérez !